



OFFRE DE PRET HABITAT

Dans le cadre des articles L313.1 et suivants du code de la consommation.

Prêt Immobilier Taux Fixe

Solution Nouvelle Acquisition

Le 10/11/2021, la présente offre est faite tant aux conditions particulières ci-après qu'aux conditions générales annexées, l'ensemble de ces conditions formant une convention unique et indivisible, à

Monsieur CHRISTIAN FAROUAULT né le 20/12/1957 à BOIS-COLOMBES
Demeurant 20 GRANDE RUE 78440 PORCHEVILLE

Ci-après dénommé emprunteur.

CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE

FINANCEMENT

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION : 250 000,00 euros

DESTINATION DES FONDS

Objet : Acquisition clé en main, Ancien

Adresse : 4 CHEMIN DE LA
TEOULERE
65700 SAUVETERRE

Type de bien : Maison

Destination : Résidence principale emprunteur

MONTANT TOTAL DU CREDIT : 45 000,00 euros (QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

TAUX D'INTERET DEBITEUR ANNUEL FIXE : 0,80%

MISE A DISPOSITION DES FONDS PREVISIONNELLE : en une seule fois

REMBOURSEMENT : Echéances Mensuelles

Durée totale	Phase de remboursement	Durée phases (en mois)	Echéances assurances comprises (euros) ^{(1) (2) (3)}
144	Différé d'amortissement	24	49,99
	Palier 2	120	410,31
Durée d'amortissement hors différé			
120			

(1) il s'agit d'un montant maximum, le montant réel est fonction des utilisations.

(2) Voir les assurances prises en compte dans le paragraphe COTISATIONS D'ASSURANCE ci-après.

(3) Lorsque le prêt est assuré au titre d'un contrat autre qu'un contrat groupe proposé par SOCIETE GENERALE, les cotisations d'assurance ne sont pas comprises dans les échéances du prêt. Elles sont déterminées et payables selon les conditions prévues dans la Notice d'information remise à l'emprunteur par l'assureur et elles sont prélevées directement par l'assureur.

Cf. ci-après échéancier détaillé des amortissements.

DOMICILIATION DES ECHEANCES : Date de prélèvement des échéances : le 7 de chaque mois

Titulaire du compte	Pourcentage de l'échéance prélevée sur le compte (%)	Banque	Nom de l'agence	RIB Complet
CHRISTIAN FAROUAULT	100,00	SOCIETE GENERALE	MANTES LA JOLIE	30003 01233 00050158029 54

COTISATIONS D'ASSURANCE

ASSURANCES OBLIGATOIRES

Le montant du capital assuré au titre de M. CHRISTIAN FAROUAULT est de 100% dans le cadre de l'assurance DIT SOGECAP (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Invalidité Permanente Totale (IPT)).

Les éventuelles exclusions d'origine médicale formulées par l'assureur sont mentionnées dans le certificat individuel d'adhésion remis par l'assureur.

<u>COUT TOTAL DU CREDIT</u>			
	Différé sur appel de fonds (euros)	Amortissement (euros)	Total (euros)
Montant des intérêts ⁽¹⁾	720,00	1 838,78	2 558,78
Coût des assurances obligatoires			
1- DIT SOGECAP	479,76	2 178,91	2 658,67
Montant des garanties			855,50
	Frais de dossier ⁽²⁾		450,00
	Frais de tenue de compte		288,00
	<u>COUT TOTAL DU CREDIT (Euros)</u>		6 810,95

(1) Ne sont pas compris les intérêts intercalaires, dont le montant n'est pas connu au jour de l'émission de la présente offre, dus entre la date de la mise à disposition des fonds (ou de chacune des mises à disposition) et la date de point de départ de la première échéance. Le mode de calcul et de paiement de ces intérêts est fixé dans les Conditions Générales de l'offre.

(2) Prestations bancaires et financières non soumises à la TVA française.

NEGOCIATION DES EVENEMENTS DE GESTION :

Les conditions ci-dessous modifient certaines modalités décrites dans les Conditions-générales de l'offre

--

Conditions négociées :

En cas de remboursement anticipé partiel ou total dans la limite de la somme de 45 000 euros et intervenant durant les 24 premiers mois du prêt : exonération des indemnités de remboursement anticipé.

ECHEANCIER DETAILLE DES AMORTISSEMENTS ⁽¹⁾

N°	Echéances (euros)	Dont Intérêts (euros)	Dont Assurance(s) (euros) ⁽²⁾	Dont Amortissement (euros)	Capital dû après amortissement (euros)
1	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
2	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
3	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
4	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
5	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
6	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
7	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
8	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
9	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
10	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
11	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
12	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
13	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
14	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
15	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
16	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
17	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
18	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
19	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
20	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
21	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
22	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
23	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
24	49,99	30,00	19,99	0,00	45 000,00
25	410,31	30,00	19,99	360,32	44 639,68
26	410,31	29,76	19,99	360,56	44 279,12
27	410,31	29,52	19,99	360,80	43 918,32
28	410,31	29,28	19,99	361,04	43 557,28
29	410,31	29,04	19,99	361,28	43 196,00
30	410,31	28,80	19,99	361,52	42 834,48
31	410,31	28,56	19,99	361,76	42 472,72
32	410,31	28,32	19,99	362,00	42 110,72
33	410,31	28,07	19,99	362,25	41 748,47
34	410,31	27,83	19,99	362,49	41 385,98
35	410,31	27,59	19,99	362,73	41 023,25
36	410,31	27,35	19,99	362,97	40 660,28
37	410,31	27,11	19,99	363,21	40 297,07
38	410,31	26,86	19,99	363,46	39 933,61
39	410,31	26,62	19,99	363,70	39 569,91
40	410,31	26,38	19,99	363,94	39 205,97
41	410,31	26,14	19,99	364,18	38 841,79
42	410,31	25,89	19,99	364,43	38 477,36
43	410,31	25,65	19,99	364,67	38 112,69
44	410,31	25,41	19,99	364,91	37 747,78
45	410,31	25,17	19,99	365,15	37 382,63
46	410,31	24,92	19,99	365,40	37 017,23
47	410,31	24,68	19,99	365,64	36 651,59
48	410,31	24,43	19,99	365,89	36 285,70
49	410,31	24,19	19,99	366,13	35 919,57
50	410,31	23,95	19,99	366,37	35 553,20
51	410,31	23,70	19,99	366,62	35 186,58
52	410,31	23,46	19,99	366,86	34 819,72
53	410,31	23,21	19,99	367,11	34 452,61
54	410,31	22,97	19,99	367,35	34 085,26
55	410,31	22,72	19,99	367,60	33 717,66
56	410,31	22,48	19,99	367,84	33 349,82
57	410,31	22,23	19,99	368,09	32 981,73
58	410,31	21,99	19,99	368,33	32 613,40
59	410,31	21,74	19,99	368,58	32 244,82
60	410,31	21,50	19,99	368,82	31 876,00
61	410,31	21,25	19,99	369,07	31 506,93
62	410,31	21,00	19,99	369,32	31 137,61

N°	Echéances (euros)	Dont Intérêts (euros)	Dont Assurance(s) (euros) ⁽²⁾	Dont Amortissement (euros)	Capital dû après amortissement (euros)
63	410,31	20,76	19,99	369,56	30 768,05
64	410,31	20,51	19,99	369,81	30 398,24
65	410,31	20,27	19,99	370,05	30 028,19
66	410,31	20,02	19,99	370,30	29 657,89
67	410,31	19,77	19,99	370,55	29 287,34
68	410,31	19,52	19,99	370,80	28 916,54
69	410,31	19,28	19,99	371,04	28 545,50
70	410,31	19,03	19,99	371,29	28 174,21
71	410,31	18,78	19,99	371,54	27 802,67
72	410,31	18,54	19,99	371,78	27 430,89
73	410,31	18,29	19,99	372,03	27 058,86
74	410,31	18,04	19,99	372,28	26 686,58
75	410,31	17,79	19,99	372,53	26 314,05
76	410,31	17,54	19,99	372,78	25 941,27
77	410,31	17,29	19,99	373,03	25 568,24
78	410,31	17,05	19,99	373,27	25 194,97
79	410,31	16,80	19,99	373,52	24 821,45
80	410,31	16,55	19,99	373,77	24 447,68
81	410,31	16,30	19,99	374,02	24 073,66
82	410,31	16,05	19,99	374,27	23 699,39
83	410,31	15,80	19,99	374,52	23 324,87
84	410,31	15,55	19,99	374,77	22 950,10
85	410,31	15,30	19,99	375,02	22 575,08
86	410,31	15,05	19,99	375,27	22 199,81
87	410,31	14,80	19,99	375,52	21 824,29
88	410,31	14,55	19,99	375,77	21 448,52
89	410,31	14,30	19,99	376,02	21 072,50
90	410,31	14,05	19,99	376,27	20 696,23
91	410,31	13,80	19,99	376,52	20 319,71
92	410,31	13,55	19,99	376,77	19 942,94
93	410,31	13,30	19,99	377,02	19 565,92
94	410,31	13,04	19,99	377,28	19 188,64
95	410,31	12,79	19,99	377,53	18 811,11
96	410,31	12,54	19,99	377,78	18 433,33
97	410,31	12,29	19,99	378,03	18 055,30
98	410,31	12,04	19,99	378,28	17 677,02
99	410,31	11,78	19,99	378,54	17 298,48
100	410,31	11,53	19,99	378,79	16 919,69
101	410,31	11,28	19,99	379,04	16 540,65
102	410,31	11,03	19,99	379,29	16 161,36
103	410,31	10,77	19,99	379,55	15 781,81
104	410,31	10,52	19,99	379,80	15 402,01
105	410,31	10,27	19,99	380,05	15 021,96
106	410,31	10,01	19,99	380,31	14 641,65
107	410,31	9,76	19,99	380,56	14 261,09
108	410,31	9,51	19,99	380,81	13 880,28
109	410,31	9,25	19,99	381,07	13 499,21
110	410,31	9,00	19,99	381,32	13 117,89
111	410,31	8,75	19,99	381,57	12 736,32
112	410,31	8,49	19,99	381,83	12 354,49
113	410,31	8,24	19,99	382,08	11 972,41
114	410,31	7,98	19,99	382,34	11 590,07
115	410,31	7,73	19,99	382,59	11 207,48
116	410,31	7,47	19,99	382,85	10 824,63
117	410,31	7,22	19,99	383,10	10 441,53
118	410,31	6,96	19,99	383,36	10 058,17
119	410,31	6,71	19,99	383,61	9 674,56
120	410,31	6,45	19,99	383,87	9 290,69
121	410,31	6,19	19,99	384,13	8 906,56
122	410,31	5,94	19,99	384,38	8 522,18
123	410,31	5,68	19,99	384,64	8 137,54
124	410,31	5,43	19,99	384,89	7 752,65
125	410,31	5,17	19,99	385,15	7 367,50
126	410,31	4,91	19,99	385,41	6 982,09

N°	Echéances (euros)	Dont Intérêts (euros)	Dont Assurance(s) (euros) ⁽²⁾	Dont Amortissement (euros)	Capital dû après amortissement (euros)
127	410,31	4,65	19,99	385,67	6 596,42
128	410,31	4,40	19,99	385,92	6 210,50
129	410,31	4,14	19,99	386,18	5 824,32
130	410,31	3,88	19,99	386,44	5 437,88
131	410,31	3,63	19,99	386,69	5 051,19
132	410,31	3,37	19,99	386,95	4 664,24
133	410,31	3,11	19,99	387,21	4 277,03
134	390,32	2,85	0,00	387,47	3 889,56
135	390,32	2,59	0,00	387,73	3 501,83
136	390,32	2,33	0,00	387,99	3 113,84
137	390,32	2,08	0,00	388,24	2 725,60
138	390,32	1,82	0,00	388,50	2 337,10
139	390,32	1,56	0,00	388,76	1 948,34
140	390,32	1,30	0,00	389,02	1 559,32
141	390,32	1,04	0,00	389,28	1 170,04
142	390,32	0,78	0,00	389,54	780,50
143	390,32	0,52	0,00	389,80	390,70
144	390,32	0,00	0,00	390,70	0,00
Total	50 217,07	2 558,78	2 658,67	45 000,00	

(1) L'échéancier définitif avec les dates d'échéances exactes sera adressé lors du décaissement du prêt.

(2) Lorsque le prêt est assuré au titre d'un contrat autre qu'un contrat groupe proposé par SOCIETE GENERALE, les cotisations d'assurance ne sont pas comprises dans les échéances du prêt. Elles sont déterminées et payables selon les conditions prévues dans la Notice d'information remise à l'emprunteur par l'assureur et elles sont prélevées directement par l'assureur.

ENGAGEMENT DE L'EMPRUNTEUR ET GARANTIES DU PRET

	FRAIS	
	NATURE	COÛT INDICATIF
Assurances : - Assurances obligatoires Adhésion(s) au contrat d'assurance-groupe Sogécap souscrit par la SOCIETE GENERALE, susceptible de couvrir les risques de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Invalidité Permanente Totale (IPT) M. CHRISTIAN FAROUAULT 100% du montant total du crédit. Formalité(s) d'adhésion Sogécap par acte séparé.		Compris dans le coût total du crédit
Garanties (constatées par acte(s) séparé(s)) : Caution de Crédit Logement à hauteur de 45 000,00 euros.	Commission de caution Versement au Fonds Mutuel de Garantie	225,00 euros 630,50 euros

L'octroi du crédit n'est pas conditionné à la domiciliation des salaires ou revenus assimilés du ou des emprunteurs.

TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL

Conformément à la réglementation en vigueur, la SOCIETE GENERALE informe l'emprunteur que :

- Périodicité : mensuelle.
- Le taux annuel effectif global ressort à 2,16% l'an (1).

Le TAEG prend en compte dans son intégralité les frais de garantie Crédit Logement, bien que le versement au fonds mutuel de garantie de Crédit Logement soit susceptible d'être partiellement restitué à l'emprunteur à la fin du prêt, dans les conditions fixées à l'article 6 du Règlement général du fonds mutuel de garantie.

(1) Le taux annuel effectif global mentionné ci-dessus est calculé sur la base du taux d'intérêt applicable lors de l'émission de l'offre en cas de taux d'intérêt conventionnel variable.

Date : 10/11/2021

Signature et qualité du représentant de SOCIETE GENERALE

Le responsable des prêts



LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données à caractère personnel communiquées dans le cadre du présent document sont obligatoires pour la gestion de la présente offre de prêt. Elles pourront, de même que celles recueillies ultérieurement, faire l'objet de traitements, automatisés ou non, pour les finalités suivantes : la gestion, l'étude et l'octroi de crédit, la gestion de la relation bancaire, des comptes ou des produits et services souscrits, le respect des obligations légales et réglementaires (gestion du risque opérationnel, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, détermination du statut fiscal), la lutte contre la fraude, le recouvrement ou la cession de créances, la gestion des incidents de paiement, la prospection, l'animation commerciale et les campagnes publicitaires, la réalisation d'études d'opinion et de satisfaction et d'études statistiques et patrimoniales, l'enregistrement des conversations et communications avec les clients. Les durées de conservation relatives à ces finalités sont indiquées dans les Conditions Générales de l'offre de prêt. Par ailleurs et en complément, vos données à caractère personnel traitées pour les finalités ci-dessus sont nécessaires à l'exécution du contrat, au respect d'une obligation légale ou, dans les cas de la lutte contre la fraude ou de prospection commerciale nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes de Société Générale et ce dans le respect de vos libertés et droits fondamentaux.

Elles pourront, de convention expresse, dans les limites nécessaires à l'exécution des finalités visées ci-dessus et en tant que de besoin, être communiquées par Société Générale à ses partenaires, courtiers et assureurs, intermédiaires, sous-traitants et prestataires, aux bénéficiaires ou cessionnaires subrogés dans les droits de créance de Société Générale dans le cadre d'opérations de titrisation ou de cessions de créances dans les limites nécessaires à la mise en oeuvre des droits transmis, à l'organisme chargé de la mission de service public d'assister l'Etat dans la gestion des dispositifs réglementés de prêt épargne logement, d'éco-prêt à taux zéro, de prêt à taux zéro, de prêt conventionné ou de prêt à l'accession sociale ainsi qu'aux personnes morales du Groupe Société Générale, établis dans ou en dehors de l'Union européenne. Les transferts de données rendus nécessaires interviennent dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection de vos données personnelles. Ces données personnelles peuvent également être communiquées aux organismes officiels et aux autorités administratives et judiciaires habilitées du pays concerné, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux ou le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude et la détermination du statut fiscal.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel.

Vous pouvez vous opposer à tout moment pour des raisons tenant à votre situation particulière, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Société Générale l'impossibilité de fournir le service. Vous disposez également d'un droit d'opposition à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver votre demande. Vous pouvez exercer ces droits ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles en vous adressant : auprès de l'agence de la Société Générale où votre compte est ouvert, par courrier électronique à l'adresse : protectiondesdonnees@societegenerale.fr ou sur votre espace connecté. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LES EMPRUNTEURS

IMPORTANT

L'emprunteur ne peut accepter l'offre qu'à l'expiration du délai de réflexion de 10 jours calendaires qui court au lendemain de la réception électronique de l'offre par ce dernier. Il peut donc signer électroniquement cette offre à partir du 11^{ème} jour.

Par exemple : « J'ai reçu mon offre le 04 du mois, je peux la signer électroniquement dans mon Espace Client Internet à partir du 15 du même mois. ».

Je soussigné(e) : M. CHRISTIAN FAROUAULT

Déclare avoir reçu par voie électronique la présente offre incluant tant les Conditions Particulières figurant sur le présent document, que les Conditions Générales figurant dans les documents qui lui sont annexés. L'ensemble de ces conditions forme une convention unique et indivisible.

Accepte la présente offre.

Signature emprunteur(s) :

Signature de M. CHRISTIAN FAROUAULT